

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Haute-Savoie Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025.099 Séance du **VINGT CINQ AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Date de la convocation : Mardi 19 août 2025
Président de séance : M. Patrick ANTOINE
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Quorum : 14

17 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, FRIES-CHATAGNAT, MOUCHET, SILLARD, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, PAILLASSON, RICHARD

8 pouvoirs :

Guy LAMBELET à Christine MOUCHET, Maurice BERTRAND à Pascale PELLIER, Jean-Pierre JOURNE à Séverine FRIES-CHATAGNAT, Pier-Luigi BARBERIS à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Martine PARRET à Véronique FENEUL, Stéphanie BREGEGERE à Laetitia REAL-LAFFRIQUE, Marc ROGUET à Fabienne PICHAT, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

2 absents :

MM. ALPSTEG et RIBOURDOUILLE

Objet : Modification du tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : VALIDE les modifications suivantes du tableau des emplois :

Suppression de poste (grade)	Création de poste (grade)	Date d'effet	Numéro de poste
1 poste d'adjoint d'animation à temps complet	1 poste d'ATSEM à temps complet	01/09/2025	MS25
---	1 poste d'ATSEM à temps complet	01/09/2025	MS26
2 postes d'adjoint d'animation à temps complet	2 postes d'animateur à temps complet	01/09/2025	ANIM06 et ANIM25
1 poste d'ATSEM principal 2 ^{ème} classe à temps complet	1 poste d'adjoint d'animation à temps complet	01/09/2025	ANIM47
1 poste d'agent de maitrise principal à temps complet	1 poste d'agent de maitrise à temps complet	01/09/2025	TEC08
---	1 poste d'adjoint administratif à temps complet	01/09/2025	ADMIN36

N° 2025.099

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 août 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 28/08/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.